

au cœur de Saint-Paul



ÉLECTIONS 2020
page 4

RÉSULTATS
FINANCIERS 2019 page 8

FORUM DES
ASSOCIATIONS page 13

RENTRÉE SCOLAIRE
page 15



DES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS

Depuis quelques mois, la situation sanitaire bouleverse tous les repères et peut susciter de fortes inquiétudes dans un contexte d'incertitude et d'isolement. Face à cette crise, la commune, dès l'annonce des mesures de confinement en mars dernier, a mis en place de nombreux dispositifs pour accompagner tous les habitants.

- Services municipaux et élus se sont fortement mobilisés dès le 17 mars 2020 : informations

spécifiques sur le site internet de la commune, veille téléphonique auprès des personnes dites vulnérables, évaluation de la situation auprès des assistantes maternelles, etc. Un service de garde pour les personnels dits prioritaires a été mis en place au sein du groupe scolaire, grâce aux agents municipaux et au personnel enseignant.

- La formidable mobilisation de chacun d'entre vous a permis à la commune de récupérer des dons en matériels à destination des personnels soignants (gants, gel hydroalcoolique) ainsi que la création de masques en tissu - un masque par habitant - qui ont été distribués juste avant la fin du confinement. Cet élan de solidarité, qui a réuni pas moins d'une cinquantaine de bénévoles se relayant sur deux semaines, mérite d'être salué.

- Malgré le confinement des agents municipaux, le service public n'a pas été interrompu grâce à la mise en place de travail à distance, et d'un roulement de présence en mairie pour assurer la continuité des services.

- Conscient des difficultés engendrées pour les habitants du fait de la fermeture de la déchetterie, M. le Maire a poussé et négocié avec la Métropole afin de permettre une ouverture exceptionnelle de celle-ci.

Cette journée fut un succès et de nombreux Saint-Pognards ont pu ainsi évacuer leurs déchets.

- Les services communaux, de manière générale, se sont adaptés ; la bibliothèque s'est réinventée en proposant un système de dépôt et récupération sur rendez-vous, et tout a été prévu pour la réouverture de l'école, pour accompagner le retour de tous au mois de juin dans un contexte très incertain. Ce fut le cas aussi pour la réouverture du Ruban, afin de permettre aux associations de reprendre une activité.

L'été a permis d'œuvrer à l'ouverture d'une 11^e classe à l'école, actée à la rentrée de septembre, d'organiser l'ouverture pleine et entière des services périscolaires, comme lors du déconfinement, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes. Et depuis cette rentrée, l'ensemble des services (jeunesse, associatif, administratif) s'adapte en permanence en fonction des évolutions de la situation, des contraintes et des règles édictées par l'État.

Depuis l'annonce du second confinement, l'équipe municipale et tous les agents poursuivent leur mobilisation pour assurer la continuité du service public, veiller à la santé de tous les usagers et soutenir autant que possible tous les habitants.



SOMMAIRE

SERVICES PUBLICS	p.2
ÉDITO	p.3
ÉLECTIONS	p.4
TRAVAUX / URBANISME	p.6
RÉSULTATS FINANCIERS.....	p.8
ENVIRONNEMENT.....	p.10
ANIMATIONS.....	p.11
CULTURE.....	p.12
ASSOCIATIONS.....	p.13
CCAS.....	p.14
JEUNESSE / ÉCOLE.....	p.15
MÉTROPOLE.....	p.18
LIBRE EXPRESSION	p.19
ÉTAT CIVIL.....	p.20

FIBRE OPTIQUE : OÙ EN EST-ON ?

Depuis la sortie du premier confinement, le déploiement de la fibre optique sur notre commune a repris et se poursuit. Il avait d'ailleurs été maintenu pendant celui-ci, mais à un rythme beaucoup plus faible. A fin juin 2020, le volume de logements raccordables était de 380.

Au ralentissement lié à la crise sanitaire, se sont ajoutés les délais occasionnés par le renouvellement de l'exécutif de la métro, qui reste compétent en matière de permis de voirie. La mise en place

récente de l'exécutif devrait permettre de relancer le déploiement et de finaliser le contrat d'objectifs avec Orange pour l'année 2021.



ÉDITO



Chères St Pognardes, chers St Pognards,

Dans les circonstances exceptionnelles que nous connaissons depuis le mois de mars, je suis heureux de pouvoir enfin m'adresser à vous, à travers ce premier numéro du bulletin municipal du mandat 2020-2026.

Épidémie, récession, terrorisme, la France traverse une rare tempête qui nous impose 3 réactions.

Tenir bon. L'épisode COVID et les contraintes sanitaires ont tout perturbé. De l'organisation des agents - pas plus épargnés que les autres - des services et des infrastructures avec des directives changeant constamment et imposant des organisations humaines et matérielles particulières ; des accueils d'associations et d'élèves au soutien des personnes isolées ou en difficulté, cette pandémie nous aura coûté beaucoup d'énergie et de temps, sans compter l'impact financier pour la commune (pertes de recettes pendant le confinement, dépenses additionnelles, ...).

Être responsable. Si l'on peut contester certaines mesures sanitaires, douter de leur cohérence, s'agacer de leur modification aussi fréquente qu'imprévisible, nous devons aussi faire preuve de responsabilité. Pendant le confinement, le virus n'a pas épargné notre commune, avec plusieurs personnes hospitalisées. Aujourd'hui, notre métropole est encore en zone d'alerte maximale. Le virus n'a pas disparu, et nous ne pourrions vaincre son expansion et retrouver une vie économique et sociale normale qu'en agissant tous à notre niveau et en respectant les consignes sanitaires.

Garder l'espoir. Le contexte national est anxiogène : crise et difficultés économiques après la crise sanitaire, attentats, catastrophes naturelles, contestations de tous ordres et de plus en plus violentes. Nous devons faire face ! Des temps meilleurs nous seront promis après ces épreuves. D'ici là, nous devons rester solidaires, solides, et nous appuyer sur nos valeurs pour les traverser.

Avec mon équipe et l'ensemble des services municipaux, nous sommes à vos côtés et nous assurons la continuité de nos services publics. Depuis le déconfinement mi-mai, nous avons été parmi les rares communes à pouvoir ouvrir l'ensemble des services d'accueil (cantine, garderie, périscolaire) en continu et à pleine capacité. Nous avons pu anticiper et organiser l'ouverture d'une 11ème classe pendant l'été. Cette dynamique traduit la vitalité de notre village. La jeunesse est là, l'espoir aussi !

Bien à vous,
David RICHARD
Votre Maire.

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020 SE SONT DÉROULÉES LES 15 MARS ET 28 JUIN DERNIERS. À L'ISSUE DE CETTE ÉLECTION, UNE NOUVELLE ÉQUIPE A ÉTÉ ÉLUE POUR LES SIX PROCHAINES ANNÉES.


1^{er} TOUR
62,83 %
de participation

1 961
inscrits

1 232
votants

22
blancs

Liste D. RICHARD : **479 voix**

Liste F. DIAZ : **454 voix**

Liste D. BONZY : **269 voix**

8
nuls


2^e TOUR
64,87 %
de participation

1 970
inscrits

1 278
votants

4
blancs

Liste D. RICHARD : **576 voix**

Liste F. DIAZ : **515 voix**

Liste D. BONZY : **169 voix**

14
nuls

NOMBRE DE SIÈGES



● Liste David Richard
14 sièges

● Liste François Diaz - **4 sièges**
● Liste Denis Bonzy - **1 siège**



de gauche à droite :

Guillaume SPIRHZANZL, Clotilde ORIOL, John RUBIO, Marianne FOUILLÉ, Joel BRAISAZ, Lucile GARNIER, Mylène SIBILLE, Jean-François SAÏDI, David RICHARD (Le Maire), Gilles TETIN, Cécile CURTET, Cyrille FATTORI, Sandrine FAUBERT, Valérie CAZAUX, opposition : Denis BONZY, Elisabeth CARLIER, Laurent PICHON, Laurence GRATTAROLY, François DIAZ (absent pour la photo)

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



David Richard
Maire
Conseiller Métropolitain



Cécile Curtet
1^{re} adjointe
chargée de la Vie Associative,
de la Culture et des Sports



Cyrille Fattori
2^e adjoint
chargé des Finances et
de l'Administration Générale



Sandrine Faubert
3^e adjointe
chargée de l'Animation et de la
Communication



Joël Braisaz
4^e adjoint
chargé de l'Urbanisme, des Travaux
et des Risques Naturels



Mylène Sibille
5^e adjointe
chargée de l'Enfance, des Affaires
Scolaires et de l'Action sociale



Gilles Tetin
conseiller municipal délégué à
l'Urbanisme



Valérie Cazaux
conseillère municipale déléguée
aux Affaires scolaires et
à la Jeunesse



Clotilde Oriol
conseillère municipale déléguée à
l'Environnement



John Rubio
conseiller municipal



Lucile Garnier
conseillère municipale



Jean-François Saïdi
conseiller municipal



Marianne Fouillé
conseillère municipale



Guillaume Spirhanzl
conseiller municipal

ÉLUS DE L'OPPOSITION



François Diaz
Saint-Paul de Varcès,
avec vous préparons demain



Laurent Pichon
Saint-Paul de Varcès,
avec vous préparons demain



Laurence Grattarolo
Saint-Paul de Varcès,
avec vous préparons demain



Elisabeth Carlier
Saint-Paul de Varcès,
avec vous préparons demain



Denis Bonzy
Vivre à St-Paul de Varcès

TRAVAUX PARKING DU RUBAN AMÉNAGEMENT DE CLÔTURE ET PRÉPARATION DE L'AGRANDISSEMENT DU PARKING



REMISE AUX NORMES DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE L'ÉCOLE

L'école des Épis d'Or n'avait plus reçu d'avis favorable des pompiers (SDIS) concernant la sécurité incendie depuis 2003. Une partie des matériaux du bâtiment n'était pas conforme anti-feu. Il a fallu également mettre des détecteurs d'incendie dans les plenums. C'est après une longue période de travaux, débutés en 2019 avec l'équipe municipale précédente que l'école a été enfin habilitée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) en juin 2020!



CLOCHES DE L'ÉGLISE

Les cloches sont de nouveau opérationnelles après une réparation d'EDF suite à un mauvais entretien des arbres qui avaient provoqué une détérioration des réseaux alimentant l'église.



PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE BLOCS



Depuis le changement de la carte des aléas, une zone importante sur les contreforts du Vercors a été déclarée en risque fort à très fort au regard des chutes de blocs. Parmi ces zones, de nombreuses habitations existantes qui se retrouvent de fait exposées à un risque élevé, et que la commune se doit maintenant de protéger. L'étude a montré que plusieurs ouvrages seraient nécessaires à terme, et que la priorité était de renforcer la protection du lotissement des Grands Sorbiers. Un merlon existe déjà, qu'il conviendra de reprofiler et de

prolonger, et un second doit être réalisé pour compléter la protection des maisons.

Le RTM a en charge l'étude de ces deux projets et le dossier final a été réalisé. Tous les propriétaires riverains de ces deux futurs ouvrages ont été contactés afin d'acquiescer les parcelles nécessaires à la réalisation de ces aménagements.

La mise en œuvre effective devrait démarrer en février ou mars 2021, après la période consultation et de sélection des entreprises.

Le coût total de ce chantier est estimé, pour la partie communale uniquement, à plus de **400 000 €**!

INONDATIONS DE BRISE-TOURTE



Suite au violent orage du 13 août au soir, une inondation s'est produite au bas de la retenue de Brise-Tourte, avec un ruissellement qui a emprunté le chemin du Bémont jusqu'à la Bascule. Bien que cette retenue ait été régulièrement vidée et entretenue, l'orage a été d'une telle violence que de nombreux matériaux de montagne (cailloux et déchets de bois) se sont accumulés dans la retenue, jusqu'à la faire rompre partiellement et créer un débordement conséquent de l'eau accumulée dans la retenue. L'eau n'a pas suivi l'exutoire canalisé et a été déviée jusqu'à se répandre sur les champs en contrebas, empruntant la voirie et inondant partiellement les cours et jardins des maisons d'habitation proches. Les agents techniques sont intervenus rapidement, le soir même, pour canaliser l'eau vers son déversement d'origine.

La retenue de Brise-Tourte est très ancienne mais n'a jamais été réalisée correctement. Depuis plusieurs mois, la municipalité avait inclus la réalisation d'aménagements dans ses projets. Un terrain a ainsi déjà été acheté en bas de la retenue pour réaliser un bassin supplémentaire de rétention.

Aujourd'hui avec les phénomènes météo de plus en plus violents, cette retenue n'est plus adaptée et doit être renforcée. La Métro, en charge de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et le RTM ont pris en charge ce dossier rapidement au vu de cet épisode de débordement, et un projet est d'ores et déjà prévu. Les études sont en cours, des acquisitions foncières auprès de quelques propriétaires sont en préparation, et les travaux pourront ensuite être engagés par la Métropole.



ENTRETIEN avec JOËL BRAISAZ

4^E ADJOINT, CHARGÉ DE L'URBANISME, DES TRAVAUX ET DES RISQUES NATURELS

Comment avez-vous appréhendé votre arrivée dans cette délégation ?

« C'est un domaine d'activité très vaste dont le fonctionnement m'était inconnu jusqu'aux élections et je dois m'en imprégner tous les jours. »

D'où vous vient cet intérêt pour les travaux et les risques naturels ?

« Mon parcours professionnel de Responsable travaux sur le site ALSTOM à Grenoble m'a apporté une expérience que je souhaite mettre au service de la commune et de ses habitants. »

Comment envisagez-vous ces 6 années ?

« Du petit au grand projet, je souhaite m'impliquer au mieux afin de mener à bien ces challenges, avec un bel objectif : entretenir notre bien public, et réaliser des travaux d'amélioration pour le confort et la sécurité des habitants. Ca ne peut être que motivant ! »

Quel est votre ressenti au sein de cette nouvelle équipe ?

« Je me sens bien, dans une équipe dynamique et motivée. J'ai également pu découvrir des agents dévoués qui donnent leur maximum à tous les niveaux. Nous nous sommes immédiatement mis au travail, préparant durant l'été l'ouverture d'une classe à l'école et en travaillant les projets impulsés par l'équipe municipale précédente : le projet de multi-accueil et le dossier des merlons de protection contre les chutes de blocs au Grand Sorbier. »

RÉSULTATS FINANCIERS EXERCICE 2019

PRINCIPAUX CONSTATS SUR L'EXERCICE 2019

La commune a bien maîtrisé ses dépenses de fonctionnement qui n'ont augmenté que de 1,8% par rapport à 2018, ce qui témoigne d'un bon travail réalisé sur la gestion quotidienne de la collectivité. Les recettes, elles, ont augmenté de 2,3%. Le résultat de l'année reste très légèrement déficitaire (-11 864,35€), largement couvert par un report de l'année précédente de + 487 388,94 €.

Côté Investissement, les dépenses d'équipement ont continué d'augmenter par rapport à 2018 et restent à un niveau très élevé. Elles

sont au-dessus des moyennes de référence, ce qui démontre un très fort niveau d'investissement de la commune encore en 2019 avec la fin des travaux de rénovation du Ruban et le début des travaux de mise en sécurité incendie du groupe scolaire Les Épis d'Or.

Les recettes associées à ces travaux avaient été en partie déjà perçues (emprunt souscrit en 2017). Des règlements intermédiaires de subventions accordées par le Département, l'État et la Région ont été encaissés en 2019 et seront soldés

sur 2020, et le remboursement de la TVA correspondant à ces travaux ne sera lui versé qu'en 2021 et 2022 (décalage de 2 ans). Le résultat en investissement est donc négatif en 2019 (-1,5 million d'euros), mais il est couvert par le report de l'année précédente (+1M€), les reversesments de TVA à venir et les excédents de fonctionnement cumulés ces dernières années, comme le prévoyait le plan de financement établi avant les travaux.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

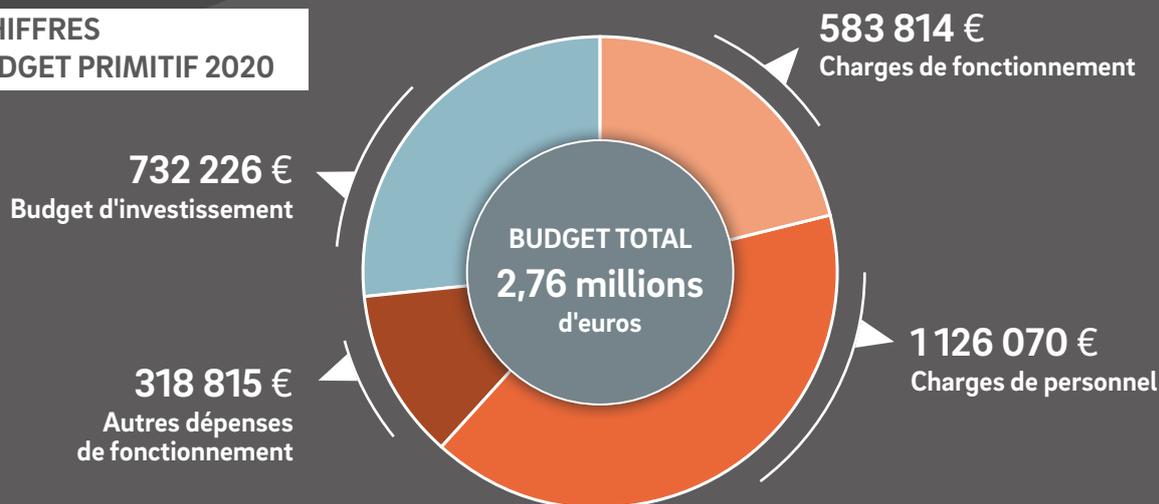


BUDGET PRIMITIF 2020

2 028 699 €
BUDGET DE FONCTIONNEMENT



LES CHIFFRES DU BUDGET PRIMITIF 2020



Les éléments financiers de l'exercice 2020 ont été votés exceptionnellement tard cette année, lors du conseil du 23 juillet 2020. Comme chaque année d'élection municipale, nous avons la possibilité de ne pas voter un budget qui engagerait la collectivité pour toute l'année 2020 tandis que les élections, qui devaient se dérouler en mars 2020, allaient décider d'une nouvelle équipe municipale. Le confinement et le contexte sanitaire lié au Coronavirus COVID-19 ont reporté le deuxième tour des élections à fin juin 2020 et l'État a alors décalé les dates limites de vote du budget à la fin du mois de juillet.

EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT

Depuis plusieurs années la commune travaille à la bonne

maîtrise de ses charges de fonctionnement. En 2020 le Budget prévoit une baisse de 5% des charges générales en travaillant l'optimisation de nos services et de nos prestations. Les charges de personnel seront en légère augmentation, de manière mécanique (évolution des carrières) et de manière plus volontariste pour soutenir l'augmentation des effectifs à la cantine ou au périscolaire.

EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Après les importants projets d'investissement du mandat précédent, en cette année très impactée par le coronavirus et du fait des élections municipales, les investissements seront fortement réduits en 2020 et reportés en 2021. Les dépenses résiduelles du chantier de remise aux normes de sécurité incendie et

de la salle polyvalente constitueront l'essentiel des dépenses d'investissement. Elles seront complétées par l'achat de mobilier pour l'ouverture de la 11^e classe de l'école et des travaux divers à l'école notamment.

A NOTER

LES TAUX DE FISCALITÉ PERÇUS PAR LA COMMUNE RESTERONT INCHANGÉS EN 2020

État de la dette : le désendettement se poursuit en 2019 (- 6% ; - 121 000 €) et l'encours de dette total est de 1 897 972 € de capital restant dû au 31/12/2019. Soit 853 €/hab ce qui est encore supérieur aux références départementales et nationales, mais inférieur à la strate régionale.

A NOTER

LE MONTANT DES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT À LA COMMUNE CONTINUE DE BAISSER :

-110 000 € depuis 2014 (-27%)

-200 000 € depuis 2011 (-40%)

UNE EXPÉRIMENTATION APPRÉCIÉE!

« Il y a un an, la commune décidait d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public entre 23h30 et 6h30.



Cette pratique, généralisée dans de nombreuses communes, limite la pollution lumineuse et respecte le rythme et les besoins biologiques de la faune, tout en diminuant les coûts pour la collectivité. L'expérimentation n'a montré que des avantages, et seules une ou deux remarques nous ont été remontées au début, bien vite éteintes elles aussi. Nous avons décidé de maintenir cette extinction de l'éclairage public la nuit, aux mêmes horaires ».

LES GRANDS AXES DE LA DÉLÉGATION À L'ENVIRONNEMENT

M. le Maire a choisi de créer une nouvelle délégation à l'environnement sur ce second mandat, qui lui reporte directement. En effet, la nouvelle équipe municipale a souhaité inclure cette thématique de manière transversale, à l'ensemble de ses projets à venir. Cette délégation s'articule autour de trois axes :

1. ESPACES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

À proximité des pôles économiques de l'agglomération, Saint-Paul de Varcès offre un cadre idéal pour profiter de la nature. La forêt et la verdure occupent une superficie importante sur la commune et de nombreuses espèces animales y vivent. Nous devons protéger et valoriser la biodiversité et privilégier le maintien des activités agricoles.

2. EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Maîtriser la consommation d'énergie est un élément fondamental pour réduire notre empreinte écologique. Réduire notre consommation en adaptant nos infrastructures doit être privilégié dès que c'est possible, qu'il s'agisse de petites actions ou de grands projets.

3. SENSIBILISER ET DÉVELOPPER LA PÉDAGOGIE

S'inspirer et valoriser les projets et les bonnes pratiques mises en place par des habitants, partager les expériences positives, sensibiliser et former, accompagner les habitants, les associations et les entreprises pour les aider et les aiguiller dans leurs projets, les soutenir et les aider à obtenir des financements.

Nous travaillons actuellement sur le format de la prochaine commission environnement que nous souhaitons recréer. Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à : accueil@saintpauldevarces.fr

RAPPEL CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS

Les bacs Verts « Je trie » sont destinés à collecter tous les emballages : flacons et bouteilles en plastique, pots, barquettes et films en plastique ainsi que le papier et les petits cartons. Il n'est pas nécessaire de les laver, les déchets doivent juste être déposés en vrac, non imbriqués et sans sac. Pour rappel, les très gros cartons et les déchets volumineux doivent être déposés en déchèterie, et non dans les bacs de tri verts qu'ils encombreront sinon très rapidement.

Pour réduire davantage vos déchets nous vous invitons à mettre en place le compostage de vos déchets organiques. Sur le site Web de la métropole vous pouvez commander gratuitement un composteur et obtenir les conseils pour bien démarrer.

Tous les emballages



Les flacons et bouteilles en plastique



Les pots, barquettes et films en plastique



Les emballages métalliques



Les cartons et les briques alimentaires

et tous les papiers



Journaux, magazines, revues, catalogues, annuaires, livres, enveloppes (avec et sans fenêtre), prospectus, publicités ...

FLASH
SPÉCIAL

Le compostage

Tout le monde peut s'y mettre ! Ceux qui ont un jardin (compostage individuel), mais aussi les personnes qui vivent en immeubles et copropriétés (compostage partagé). C'est même tout à fait possible en appartement (lombricompostage) !

Si une de ces solutions vous intéresse, **Grenoble-Alpes Métropole met gratuitement à votre disposition** plusieurs services : fourniture de composteurs et lombricomposteurs, ateliers de formation, ...

Toutes les infos et les prochains rendez-vous sur lametro.fr

UN 13 JUILLET DIGNE D'UN BAL MASQUÉ!

Annulé? Pas annulé? Telle était la question qui circulait à peine quelques jours avant le 13 juillet, tant attendu par nos habitants!!

Il fut très délicat de maintenir cet évènement alors que tant d'autres communes alentours annulaient leurs festivités.

Toutefois, une organisation très précise et l'application de toutes les mesures sanitaires de prévention furent mises en place afin de pouvoir célébrer la fête nationale du 14 juillet, commémoration de la prise de la Bastille en 1789.

Ce fut donc une soirée animée par une première partie avec « TONY and co » sur une ambiance des années 70 à nos jours, suivie d'un magni-

fique feu d'artifice sur fond sonore, avec des remerciements au personnel médical si mobilisé pour les soins de la Covid 19. Et bien évidemment s'en est suivi d'un bal dansant animé par "DJ Gérald" jusque tard dans la nuit.»



COMMISSION ANIMATIONS

Depuis plusieurs années, c'est une belle équipe de bénévoles qui siège à la commission animations, apportant toute son énergie pour contribuer à la réussite de nombreuses festivités sur notre commune.

Nous souhaitons bien évidemment faire perdurer cette cohésion et invitons toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans ces manifestations ou de nouvelles, dès que les mesures sanitaires nous le permettront, à nous envoyer leurs nom, mail et téléphone à l'adresse mail suivante : accueil@saintpauldevarces.fr.

TÉLÉTHON 2020

Comme chaque année, Saint-Paul de Varcès aura le plaisir d'organiser le Téléthon, grand évènement annuel caritatif.

Même si la conjoncture ne nous permet pas d'organiser notre manifestation habituelle, le service animation a su répondre présent et vous propose des idées pour participer à cette œuvre chacun à votre manière ! Vous trouverez joint à ce bulletin le coupon de participation. Nous comptons sur vous !



DONNONS VIE À LA CULTURE !!!

La rénovation et l'extension du Bâtiment Le Ruban a permis l'élaboration d'un véritable politique culturelle issue des projets de la nouvelle municipalité.

2020/2021 sera l'occasion de vibrer ensemble, concerts, pièces de théâtre, ateliers créatifs, spectacles, films, conférence et expositions seront au programme avec comme fil rouge le thème de la musique.

Cette saison culturelle, nous l'avons voulue colorée, riche, diversifiée mais surtout accessible à tous.

La situation 2020, inédite à bien des égards, va nous conduire à adapter tout au long de la saison le programme. Nous le ferons évoluer en fonction de l'actualité.

**L'HOMME DE
CULTURE DOIT ÊTRE
UN INVENTEUR
D'ÂMES.**

Aimé Césaire

PROJECTION DU FILM « 87 JOURS AU TRAVERS DU NÉPAL »

Samedi 19 septembre, à l'invitation de l'association "400 lieux sur la terre" et du service culturel de la mairie, une centaine de personnes se sont réunies pour un voyage en terres népalaises. Les étudiants/copains ont su captiver l'auditoire en retraçant leur périple, un trek de 87 jours parfois difficile du fait de conditions extrêmes (froid, maladie, manque de nourriture,...) mais comme nous l'ont expliqué Jérémy et François, leur plus beau souvenir, qui restera, c'est l'accueil chaleureux des locaux.

Une très belle aventure humaine!



LA GRANDE LESSIVE



Le service culturel s'est inscrit à la nouvelle édition de la Grande Lessive.

Cette manifestation, à l'initiative de la plasticienne Joëlle Gonthier est, aujourd'hui, implantée sur tous les continents, l'occasion pour petits et grands de participer à une exposition éphémère.

Cette année, le thème proposé a été, « Raconter votre histoire en musique » (collage, peinture, dessin,

photos,...) selon votre imagination. Vous avez pu déposer vos créations en bibliothèque pour admirer, le jeudi 15 octobre, toutes ces œuvres accrochées dans notre village.

**PLUS
d'INFO**

www.lagrandelessive.net

Suite à la décision du Président de la République du 28 octobre instaurant un confinement du 30 octobre au 1^{er} décembre, notre salle Le Ruban n'est désormais accessible qu'aux activités scolaires et péri-scolaires.
Nous espérons que, bientôt, nous pourrions nous retrouver pour partager, à nouveau des moments chaleureux et conviviaux.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Ce 4 septembre, une trentaine d'associations culturelles, sportives, artistiques étaient présentes, les habitants nombreux venaient s'inscrire aux différentes activités proposées.

Merci aux associations Body Danse et Muay Tai pour les démonstrations de danse et de boxe très appréciées !



CONNAISSEZ-VOUS LE CLUB DES MUGUETS ?

Cette association historique occupe nos villageois depuis de nombreuses années.

Pour la saison 2020/2021, deux nouvelles activités sont au programme :

- Florence Dumas une couturière de notre village est venue proposer des cours de couture, la présidente du club des Muguets a accueilli l'idée avec enthousiasme, les cours seront gratuits pour les adhérents de l'association. Pour commencer quelques conseils et fonctionnement des machines à coudre puis viendra le temps des créations, vêtements, sets de table, décorations,... Rendez-vous le vendredi de 18h30 à 21h à la salle du Ruban.
- Après le succès des cours de gymnastique douce, le club des Muguets organise des cours de relaxation, l'objectif est d'offrir des activités accessibles au plus grand nombre, rendez-vous le jeudi de 10h à 11h à la salle du Ruban.
- Pour cette année, les activités jeux de cartes, gym douce, informatique, pétanque continuent, toujours, dans la joie et la bonne humeur.

L'ASSOCIATION LET'S TALK ABOUT....

Nouvelle association depuis février 2020 sur St-Paul de Varces, let's talk about permet de converser en anglais sur des sujets permettant de voyager à travers le monde : l'aéroport, les hôtels, la nourriture, le médecin etc... en toute convivialité et dans la bonne humeur, of course !

Sandrine Holdener professeur de l'éducation nationale en lycée pro et auteure de manuels scolaires, propose aux adultes faux débutants, de travailler leur fluidité de façon concrète sous forme de sketches, par Works et autres jeux... so, keep calm and come and speak english with us.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A UN RÔLE FONDAMENTAL AU SERVICE DU LIEN SOCIAL ENTRE LES HABITANTS ET LES GÉNÉRATIONS.



L'ÉQUIPE DU CCAS

Le CCAS est composé de plusieurs habitants nommés par le Maire et d'élus qui aujourd'hui ont pour souhait de pouvoir accompagner les habitants dans leurs différentes demandes et besoins. Que ce soit au niveau des aides départementales, des services aux personnes, de l'accompagnement des jeunes mais aussi des personnes en difficulté, ou de la création du lien avec les 2 assistantes sociales rattachées à notre village.

Cette année, suite aux différentes crises sanitaires que nous sommes amenés à vivre depuis maintenant plus de 6 mois, le CCAS a mis en place plusieurs actions

- Recensement des personnes vulnérables: A l'accueil de la mairie ou par téléphone, les personnes dites ou se sentant vulnérables peuvent être recensées au sein de la commune. Il a été aussi mis en place des contacts téléphoniques réguliers avec ces personnes afin de pouvoir les aider et les accompagner si nécessaire.
- Durant l'été, le CCAS a mis en place le plan canicule, avec la possibilité aussi de se manifester auprès de la mairie afin de pouvoir être aidé et accompagné.

LES REPRÉSENTANTS DU CCAS

- M^{me} Elisabeth PIC
- M^{me} Elisabeth CACHET
- M^{me} Michèle CONTARD, en qualité de représentante de l'association du Club des Muguets
- M^{me} Emmanuelle TRUCHET
- M^{me} Gisèle LAYDEVANT
- M^{me} Mylène SIBILLE
- M^{me} Cécile CURTET
- M^{me} Marianne FOUILLE
- M^{me} Lucile GARNIER
- M. Laurent PICHON



L'ACCUEIL DES NOUVEAU-NÉS DE LA COMMUNE



Cette année en raison des contraintes sanitaires, le CCAS n'a pas pu accueillir les nouveaux nés de la commune. Cet événement qui se déroule 2 fois par an a dû être annulé.

Cependant, ce samedi 10 octobre, afin de pouvoir offrir leur cadeau à ces 17 nouveaux enfants, nés sur la commune entre janvier et juillet, 6 membres du CCAS (3 élus et 3 habitants) se sont rendus au domicile de

ces familles, en respectant scrupuleusement les règles sanitaires. Malgré la pluie et le vent, les rencontres ont été belles. Les 14 familles rencontrées ont apprécié la venue des membres du CCAS et du cadeau. Des moments chaleureux en cette période compliquée. D'autres événements sont prévus pour les mois à venir et seront présentés dans les prochaines publications.

LE CCAS SE MOBILISE

Avec cette seconde vague de confinement, le CCAS continue ses actions envers les Saint-Pognards et les Saint-Pognardes. Il est en effet de la responsabilité de la collectivité de faire de son mieux pour aider les habitants, surtout dans un contexte de crise tel que nous le connaissons. Les membres du CCAS sont mobilisés afin de passer des appels aux personnes les plus vulnérables et ainsi pouvoir répondre au mieux à

leurs besoins. Ces contacts téléphoniques sont l'occasion de savoir comment se portent les habitants, d'échanger avec eux, de pouvoir conserver un contact et de pouvoir répondre à leurs questions et leur proposer un accompagnement si besoin, tout en respectant les gestes barrières et le confinement.

Vous pouvez vous aussi vous inscrire sur cette liste ou faire inscrire un proche. Vous pouvez aussi vous assurer du respect et de la discrétion

des personnes qui vous contactent. N'hésitez pas, si vous avez besoin d'aide, si vous rencontrez des difficultés ou tout simplement si vous souhaitez discuter ou encore vous renseigner sur des questions d'ordre social, prenez contact avec le CCAS.

Contact CCAS

Adresse mail : ccas@saintpauldevarces.fr
Téléphone 04 76 72 81 88

UNE RENTRÉE PARTICULIÈRE

Cette année, la rentrée scolaire pour les élèves des Épis d'Or s'est déroulée de manière à s'adapter aux contraintes sanitaires.

Les horaires des classes de maternelle et d'élémentaire ont été échelonnés pour éviter un rassemblement trop important des parents devant l'école et fluidifier les déplacements. Les accompagnants ne sont plus autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. L'école comme la mairie a fait appel au civisme des parents pour le port du masque aux abords du groupe scolaire.

Ainsi, petits et grands ont pu être accompagnés sereinement par leurs parents pour leur premier jour de classe. Le respect général des consignes a contribué à la réussite de cette journée si importante pour les familles et a confirmé l'engagement de chacun pour la protection de tous.

MULTI-ACCUEIL "LES MINIS LOULOUS"



Après une longue absence les enfants ont enfin retrouvé le chemin des "Mini Loulous". De nouveaux bébés nous ont rejoint et, après quelques jours d'adaptation ils se sont bien intégrés au groupe. Des plus petits au plus grands, tous prennent part avec grand plaisir aux activités proposées.



UNE ONZIÈME CLASSE TRÈS ATTENDUE!

Avec des effectifs en hausse, le groupe scolaire des Épis d'Or compte, pour cette rentrée, 291 élèves : 102 en maternelles et 189 en élémentaires. Pour des raisons sanitaires, les mesures de carte scolaire qui déterminent l'ouverture ou la fermeture des classes sur un établissement n'ont pu être prononcées en juin. Notre école a donc dû effectuer une rentrée à 10 classes en attendant l'éventuelle ouverture d'une 11^e classe. C'est l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en compagnie du Maire qui est venu faire le comptage des élèves le jour la rentrée pour valider la décision d'ouverture qui a été prononcée avec soulagement en fin de semaine.

Cependant, malgré l'incertitude qui régnait en fin d'année scolaire, l'équipe municipale n'a pas hésité à engager dès cet été des travaux et des investissements pour accueillir une potentielle 11^e classe.

Aussi il a été décidé d'aménager l'ancienne salle informatique. Également afin d'anticiper l'impact des

futurs travaux du multi-accueil sur la classe de maternelle attenante, celle-ci a été déménagée dans une autre classe libre coté maternelle.

Dès le mois de juillet, 28 tables et chaises supplémentaires ont été commandées.

Pendant l'été les Services Techniques ont travaillé au déménagement de la salle informatique et à son aménagement : installation d'un tableau et d'un point d'eau avec lavabo, réception et montage des tables.

Dès l'annonce de son ouverture le 4 septembre, l'aménagement de la nouvelle classe s'est poursuivi avec l'installation de panneaux d'affichages, de porte-manteaux, de distributeurs de savon et papier, la commande d'un grand tableau blanc, l'enlèvement des barreaux de protection des fenêtres...

Ainsi, aujourd'hui, les enfants de la classe CE1 peuvent pleinement profiter de bonnes conditions d'enseignement dans leur toute nouvelle classe!

CANTINE SCOLAIRE

Pour pouvoir anticiper l'augmentation des effectifs tout en répondant aux exigences des contraintes sanitaires, les responsables jeunesse se sont penchés cet été sur une possible réorganisation des services de cantine.



La mairie a ainsi décidé de réfléchir à la possibilité de mise en place d'un 4^e service de cantine. Pour cela il a fallu travailler sur le temps de présence des agents mais aussi sur l'adaptation des conditions matérielles.

Un évier et un point d'eau ont été installés dans la seconde salle de restauration et l'achat d'un second four de réchauffage a été programmé.

Pour limiter le brassage des enfants, dès la reprise des enseignements en mai-juin, il a été décidé qu'ils resteraient ensemble par groupe classe.

A ce jour, 200 élèves mangent en moyenne à la cantine tous les jours et 4 agents de restauration, 4 ATSEM et 5 animateurs s'occupent de les

accompagner pendant ce temps de restauration sur 3 services.

Mais si cela est nécessaire, toute l'équipe de cantine est prête à accueillir un nombre d'enfants supérieur avec l'instauration d'un 4^e service.



16

LE LOCAL DES JEUNES

A Saint-Paul de Varcès, les jeunes de 11 à 17 ans peuvent se retrouver au Local Des Jeunes.

Ils peuvent lors de temps d'échanges, découvrir des activités qu'elles soient sportives ou culturelles. Dans ce lieu, ils apprennent avec l'équipe d'animateurs à vivre ensemble et à développer leur autonomie, et leurs responsabilités en organisant des événements.

Ils sont aussi accompagnés sur le chemin de l'adolescence, en les aidant à se surpasser, à croire en eux. L'esprit et la confiance qui se créent entre eux et l'équipe qui est à leur écoute permet de les accompagner et les aider à entretenir un lien entre eux et leurs familles.

Pour cette nouvelle année 2020-21, de nombreux projets sont prévus : en octobre, une seconde rencontre avec

la Gendarmerie pour un nouveau débat sur un des thèmes de l'adolescence...

Deux séjours sont en préparation pour juillet et août : pour les 14/17 ans et pour les 11/13 ans.

Un dernier joli projet est en cours de réflexion : organiser un événement dans le village : un nettoyage de la commune sur une journée avec repas festif à la fin.

CET ÉTÉ AU LOCAL DES JEUNES



Cet été l'équipe d'animation et les adolescents ont pu se retrouver après ce long temps de confinement. Un lien via le compte Facebook avec des petits défis, des visioconférences avaient été conservés mais tout le monde attendait ce séjour avec impatience.

Rien n'a été simple en raison des contraintes sanitaires du Covid mais ce séjour a été un réel plaisir pour tout le monde.

L'équipe des 3 animateurs et les 15 ados sont partis au camping Californie

Plage sur la commune de Vias, en mode « gestion libre » (les ados ont pu aller faire les courses, préparer les repas...).

Les nombreuses activités pratiquées telles que le Paddle, l'initiation au char à voile, le karting, la moto cross et le quad, ainsi que les balades sur le lac du Salagou en canoë ont été de vrais moments sportifs mais aussi de détente, et d'échanges.

Des activités ont aussi été proposées par les animateurs et le camping. La piscine, les tournois de pétanque, les soirées dansantes, la fête foraine, les

L'OXALIS : PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS (ALSH)

Dès leur rentrée en petite section de maternelle, les enfants peuvent être accueillis à l'Oxalis dans le cadre du périscolaire les matins (7h40/8h20), soirs (16h30-18h30) et mercredis (8h-18h). Ils peuvent aussi intégrer le centre de loisirs durant les vacances scolaires. Ces accueils périscolaires et ALSH sont déclarés DDCCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). A vocation éducative, les enfants sont encadrés par des personnes diplômées et qualifiées, qui mettent en place le projet éducatif de la commune.

Le périscolaire est un lieu de vie, d'apprentissage par le jeu, de socialisation où des activités variées sont proposées en respectant le rythme et l'autonomie de l'enfant.



L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans (les p'tits Loulous de 3 à 5 ans et les grands Loulous de 6 à 11 ans). C'est un lieu de vacances qui crée des situations de vivre ensemble et permet de donner les clés pour un apprentissage serein de la collectivité.

Des thèmes toujours variés permettent aux enfants d'apprendre, de découvrir, de partager des moments tout en s'amusant. Les enfants sont de véritables acteurs de leurs participations et de leur autonomie.

Cet été 2020, en raison des contraintes sanitaires, a été pour tous une période qui a nécessité beaucoup d'adaptation.

En juillet et août l'accueil maximum déclaré auprès de la DDCCS a été réduit à 36 enfants (contre 48 enfants en 2019) afin de pouvoir répondre aux contraintes liées au COVID.

Le service jeunesse a fait son maximum, cet été, pour essayer de répondre aux demandes des familles : certaines ont pu parfois changer des dates d'inscription et quelques annulations ont permis de proposer des inscriptions à d'autres familles, dans la mesure du possible.

Les équipes ont appliqué des protocoles très précis, tout en gardant



l'état d'esprit des vacances. Accueil et horaires adaptés, sorties en forêt pour éviter l'utilisation de minibus, animateurs masqués et désinfection systématique.

Les enfants sont devenus au fil des semaines des jardiniers avec « La main verte », des petits « pirates d'eau douce », des cinéastes, des vacanciers avec « Oxa plage »... que de souvenirs en voyant leurs créations !

Toutes les informations nécessaires et pratiques se trouvent sur le site de la mairie dans la rubrique « votre famille »
Ensuite, suivant vos besoins, « vie scolaire » ou « oxalis » puis « périscolaire »



soirées Jeux comme le Sagamore, le loup garou, l'Ultimate sur la plage font partie des supers souvenirs.

La dernière soirée sur la plage pour regarder le feu d'artifice tout en profitant du magnifique paysage restera un moment inoubliable.

Un chouette séjour avec une vraie cohésion de groupe que ce soit entre les animateurs ou au niveau des ados.

Au retour du séjour, le Local Des Jeunes était ouvert jusqu' à la fin du mois de juillet avec des activi-

tés variées comme la randonnée, le speed luge, la vague, les baignades au lac, un laser Park, du Wakeboard.

Le grand apéro ados/parents/animateurs qui a eu lieu fin août était un moment de partage qui a permis de clôturer ces vacances et d'attaquer la rentrée avec la tête remplie de souvenirs.



POLITIQUE POLITICIENNE ET LUTTE DES PLACES!

La métropole et ses élus ont donné un bien triste spectacle depuis le 2nd tour des élections municipales qui a finalisé la composition du conseil métropolitain.

Le 17 juillet, une première journée de tractations, d'invectives, d'intimidations entre les composantes de la « majorité » regroupant les élus de gauche, d'extrême gauche et les écologistes aura été nécessaire pour... élire le Président (C. FERRARI) ! Aucune autre décision ou délibération n'aura été votée pendant ces 12h30...!

Le 18 septembre, après une bataille médiatique de 2 mois entre ces mêmes composantes et des menaces de blocage de l'institution, 6h30 auront encore été nécessaires

pour élire, là encore dans la douleur, l'exécutif de la Métro (20 vice-présidents). Rappelons qu'à chaque fois ce sont 119 élus qui sont mobilisés, sans compter les agents de la Métropole pour l'organisation du conseil. Que de temps, d'énergie, et d'argent perdus pour la métropole et ses habitants!!

Les nominations et élections suivantes ont démontré qu'au sein d'une majorité de façade s'affrontent désormais 2 clans, qui ont mal vécu ces épisodes fondateurs du nouveau mandat 2020-2026.

Là où un fonctionnement sur la base d'un projet métropolitain associant toutes les communes et toutes les sensibilités politiques aurait été nécessaire, nous avons assisté à

un spectacle désolant de politiciens luttant pour les places, arc-boutés sur des postures politiques de rejet de l'autre et de sectarisme plus ou moins affiché. Espérons maintenant que les services vont pouvoir se mettre au travail sous l'égide et les orientations des nouveaux élus.

M. le Maire, représentant la commune de St-Paul de Varcès, siègera au sein du groupe CCM (Communes au Cœur de la Métropole), dans l'opposition, aux côtés des représentants des communes de Domène, Le Fontanil, Murianette, Le Sappey en Chartreuse, Sassenage et Vif.

18

au cœur de Saint-Paul - n°11 - novembre 2020

IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE DES BACS POUBELLES

À u mois de septembre, des agents de la Métropole ont posé sur l'ensemble des bacs roulants des puces électroniques, en lien avec la mise en œuvre du Schéma Directeur Déchets. Les objectifs sont de

- Mieux gérer le parc de bacs
- Faciliter le contrôle du contenu des bacs (qualité du tri, quantités collectées)
- Optimiser les tournées de collecte
- Et à moyen terme vous l'aurez

compris, mettre en œuvre une tarification incitative pour les usagers (= tarification en fonction de la quantité de déchets et de la qualité du tri).

Pour rappel, ce Schéma Directeur Déchets a été voté lors du mandat précédent, le 5 avril 2019, et vos représentants David RICHARD et Cécile CURTET s'étaient prononcés CONTRE cette délibération.



STADE DES ALPES

Le 16 octobre, un changement de gestion du Stade des Alpes a été acté par la Métropole. Une convention a été signée avec la société Grenoble Alpes Sports, associant les deux clubs du GF38 et du FCG, pour remplacer la délégation de service public accordée il y a 5 ans à une société privée. Une demande que notre ancien

groupe d'opposition à la métropole avait faite à l'époque pour associer les deux clubs utilisateurs à la gestion de leur équipement sportif. Nous avons également dénoncé le précédent accord qui accordait de substantielles compensations financières (750 000 € par an) à une société qui par ailleurs payait des impôts sur les bénéfices. Com-

pensations de la Métro, donc avec l'argent du contribuable, pour un total de 3,5 M€ sur le mandat... Il était temps de revenir à une gestion plus saine de cet équipement emblématique !

GROUPE MAJORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, PASSIONNÉMENT !

David RICHARD, Cécile CURTET, Cyrille FATTORI, Sandrine FAUBERT, Joël BRAISAZ, Mylène SIBILLE, Valérie CAZAUX, Gilles TETIN, Clotilde ORIOL, Guillaume SPIRHANZL, Lucile GARNIER, John RUBIO, Marianne FOUILLE, Jean-François SAÏDI

Agir !

Le 28 juin dernier, vous avez fait confiance à la liste « Saint-Paul de Varcès, Passionnément ! » et à ma candidature pour conduire la municipalité pour les six prochaines années. Mon équipe et moi vous en remercions très chaleureusement. Nous mettrons toute notre énergie pour remplir nos engagements et être à la hauteur de vos attentes.

Soyez assurés que malgré le contexte particulier des élections municipales, les élus prennent leurs marques, prennent connaissance des dossiers,

et sont très impliqués dans les projets. C'est ainsi qu'une 11^e classe a été ouverte cet été sans même attendre la décision de l'Éducation Nationale, permettant une rentrée des élèves dans les meilleures conditions possibles. Ou qu'un marché alimentaire est en cours de préparation pour vous permettre, nous l'espérons bientôt, de faire vos achats sur la place de l'église. Sans compter d'autres projets en cours d'étude, notamment celui de la rénovation du multi-accueil que nous aurons l'occasion de vous présenter prochainement,

ainsi que des chantiers de sécurisation routière dans le village.

Tout cela est en préparation, en parallèle des contraintes qui s'imposent à nous avec la crise que le pays traverse. Loin des petites piques politiques et des « fake news », nous agissons et regardons devant nous, pour assurer la gestion de crise et les services publics, et anticiper les projets. C'est le propre d'une équipe constructive et c'est pour cela que nous avons été élus !

GROUPE MINORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN !

François DIAZ, Elisabeth CARLIER, Laurent PICHON, Laurence GRATAROLY

Combien de personnes devront encore souffrir avant que cette pandémie ne cesse ? Soyons respectueux des mesures sanitaires et solidaires de ceux qui nous soignent, nous protègent, nous nourrissent.

La France est mise à mal ! Ne baissons pas les bras devant le fanatisme, les idéologies haineuses et destructrices. Nos pensées vont vers ceux qui ont été touchés par les récents attentats.

A Saint-Paul, les élections municipales se sont déroulées dans un climat détestable. Nous remercions vivement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Mais notre inquiétude reste grande pour l'avenir de notre village.

Le grand écart entre le discours d'ouverture et les actes du maire et de son équipe a encore été constaté lors du dernier conseil municipal où l'opposition a dû faire de nombreux rappels à la loi.

Les nouvelles constructions entraînent un afflux d'habitants. Ils sont les bienvenus. Mais l'absence d'anticipation et de réflexion a précipité l'ouverture d'une 11^{ème} classe au détriment de la salle informatique, pénalisant les élèves. Qu'en sera-t-il demain avec une urbanisation non maîtrisée ?

L'extension à 19 places au lieu de 12 de la halte-garderie est envisagée à un prix faramineux et un délai de 15



mois, mais déjà 17 bébés nés en 2020. N'y a-t-il pas un projet plus rationnel et mieux adapté ?

Comment réaliser les protections contre les risques naturels ? La commune n'en a pas les moyens, cumulant dette et déficit, comme nous l'avions annoncé !

Alors oui, notre inquiétude est grande : nouvelle équipe mais même amateurisme et même opacité en ne consultant jamais l'opposition.

GROUPE MINORITAIRE : VIVRE À ST PAUL DE VARCES

Denis BONZY

Les nuages sombres s'accumulent...

(toutes les informations actualisées sur : <https://www.avecdenisbonzy.com/> et sur <https://www.facebook.com/infosSPV>)

Pas de polémique. Les faits. Les faits avérés, incontestés, incontestables. 1 538 000 € de déficit sur l'année budgétaire 2019. 2 000 000 € de dette. La cotisation obligatoire au Parc du Vercors pas payée. Les taux d'intérêts du Villarey nichés dans des conditions qui méritent d'être clarifiées. 2 000 000 € de retards sur des travaux urgents de protection contre les risques naturels. Une explosion du nombre d'habitations qui impose des travaux lourds dans des équipements

publics dont l'École. La crise financière est partout. C'est la voisine obligée de chaque dossier quand on regarde avec précision et objectivité un sujet. La liste pourrait continuer longtemps. Loin de regarder cette réalité en face, les 14 membres de la liste Richard ont choisi le déni. C'est la première équipe municipale dans l'Histoire de la Commune à ne pas avoir franchi les 50 % des votes exprimés. Quand ils votent contre une proposition commune des 2 oppositions, 45 %

des citoyens imposent alors leur choix à... 55 % des citoyens. Là aussi, ce chiffre devrait susciter la réflexion. La mesure. La modération. Mais non, il suffit qu'une idée émane de l'une ou l'autre des oppositions pour qu'elle soit jugée mauvaise alors que tant de fois c'est la simple expression du bon sens élémentaire. Les nuages sombres s'accumulent...



INFOS PRATIQUES

NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble	04 76 76 75 75
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde	15
Police secours	17
Gendarmerie de Vif	04 76 72 63 22
Pompiers	18
Secours en montagne	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz	0 800 473 333
Service collecte des déchets de la Métro	0 800 500 027

ÉTAT-CIVIL

Naissances

GONON Anna-Lou, 14/09/2019
 VALLON Lohan, 09/10/2019
 MOURTIER Mia, 04/02/2020
 DESTEFANIS Lina, 04/04/2020
 IUSO Andréa, 04/05/2020
 CORNELOUP Malo, 16/09/2020

Mariage

Cécile LUCAS et Antoine PORTIER, 19/10/2019
 Barbara HUGOT et Olivier ROUARD, 09/11/2019
 Anissa GUEZLANE et Florent PATRUNO, 30/11/2019
 Justine BURLON et Kevin SAVIN, 06/06/2020
 Fanny ZACHARIAS et Luc PIARD, 12/09/2020

PACS

Mme Elvira GRAU et M Benoît CARMINATI, 06/08/2019
 Mme GRANDVAL Marie et Mr GARNIER Florian, 01/10/2020

Décès

Simone FRANÇAIS née PASSARD, 04/08/2019
 Huguette, Joséphine LARCHER, 31/08/2019
 Maria STRIPPOLI, 05/09/2019
 Eugène PERRIN, 19/10/2019
 Eugène BOUVIER, 25/11/2019
 Elisabeth PANZA ép PEYRARD, 14/01/2020
 Evelyne DITKO ép DOMEL, 28/01/2020
 FAURE Jeannine, 10/05/2020
 MANGIONE Michel, 22/05/2020
 BRUN-PICARD Maurice, 24/05/2020
 ESPIE Paul, 30/06/2020
 DUBUS Georges, 07/07/2020
 GIRARD Fernand, 06/08/2020
 HEINRICH Guy, 11/09/2020
 DURAND Jacques, 14/09/2020
 CAZORLA Emmanuel, 06/10/2020

MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr
lundi : non-stop 8h30 à 15h30
mardi : 13h30 à 17h30
mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 (service Urbanisme fermé le mercredi)
jeudi : fermé
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie

NAVETTE COMMERCES

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88 avant le mercredi midi

DÉCHÈTERIE

Horaires de la déchèterie de Saint-Paul de Varces :
 lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

BRULAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

TONTE ET BRUIT

Horaires travaux de jardin ou de bricolage occasionnant des nuisances sonores:

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

mardi et jeudi 16h30-19h00, mercredi 16h00-18h00
 Pendant les vacances scolaires uniquement
 le jeudi 16h00-19h00

CANTON LE PONT DE CLAIX

Sandrine Martin-Grand et Pierre Gimel
 Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre. Prenez rendez-vous avec leur collaboratrice au 04 76 00 37 47 ou par mail :
 nathalie.beranger@isere.fr

EAUX ET VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807
 Mail accueil.espace-public@lametro.fr
 Eau potable 04 57 04 07 77 pour toute question eau y compris raccordement de chantier
 Astreinte (eau potable) 04 76 98 24 27



au cœur de Saint-Paul - n°11 - NOVEMBRE 2020

N° ISSN : 1274-9214 - Tirage à 1 000ex.

Directeur de publication : David RICHARD

Comité de rédaction : David Richard, Cécile Curtet, Flavie Bernard, Joël Braisaz, Cyrille Fattori, Sandrine Faubert, Mylène Sibille, Valérie Cazaux et Clotilde Oriol.

Photos : Mairie de St-Paul, 400 lieues sur la terre, AdobeStock

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Imprimé par l'Imprimerie du Pont de Claix
 sur papier 100 % recyclé

